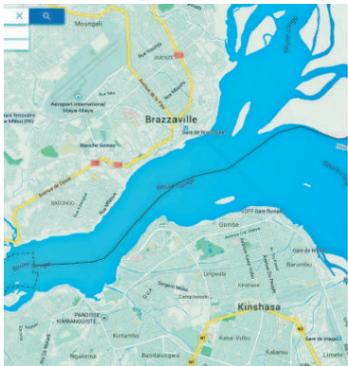


RD-CONGO

LE COURRIER
DE KINSHASA

300 FC/200 F.CFA

www.adiac-congo.com

N° 4174 - MARDI 25 JANVIER 2022

JUSTICE

Recrutement en vue des magistrats et des conseillers référendaires



Des magistrats au cours d'une séance de travail

Un cadre de concertation sera très bientôt mis en place afin de définir les canaux susceptibles de rendre effectif le recrutement des magistrats civils et militaires ainsi que des conseillers référendaires à la Cour constitutionnelle.

La recommandation a été prise lors de la trente-septième réunion du Conseil des ministres du gouvernement de la République, présidée le 21 janvier par visioconférence par le chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi. Revenu d'une itinérance au Grand-Kasaï, le chef de l'Etat a pu se rendre compte d'énormes déficits qui empêchent une bonne distribution de la justice dans l'arrière-pays.

Page 2

ARTS ET CULTURE

La RDC a célébré la journée mondiale de la culture africaine et afro-descendante



Le Président Félix Tshisekedi admirant une oeuvre d'art exposée au Musée national.

En République démocratique du Congo (RDC), un hommage appuyé a été rendu à la Charte de la renaissance africaine, adoptée il y a seize ans, par l'Union africaine à Khartoum, au Soudan. C'est au Musée national, à Kinshasa, que les Congolais ont célébré cette journée d'exaltation de la culture africaine. Le garant de la nation, dans son allocution de circonstance, a mis un point d'honneur sur la Charte de la renaissance culturelle africaine dont l'adoption a ouvert la voie au changement de paradigme, ou mieux, à la rupture quant à la manière de considérer le continent noir.

Page 3

TRIBUNE LIBRE

Tony Bolamba fustige les comportements antirépublicains d'un cartelformé autour du chef de l'Etat



Tony Cassius Bolamba

Consultant international et ancien gouverneur de la province de l'Equateur, Tony Bolamba vient à nouveau

de se hisser au-devant de l'actualité à travers une tribune intitulée « Ce que je pense, j'assume », dans laquelle il s'en prend à l'entourage du président de la République constitué, selon lui, d'une kyrielle de quelques conseillers qui, en plus de l'avoir pris en otage, s'attèlent à détruire sa vision pour la République. Il estime que la situation sociale précaire dans laquelle croupissent actuellement bon nombre des Congolais est l'oeuvre d'un groupe des mafieux autour du chef de l'Etat qui sabotent ses actions sociales, notamment son projet phare sur l'éducation.

Page 4

STAGE DES LÉOPARDS

Mazembe et la Fécofa polémiquent sur la convocation des joueurs

La convocation des joueurs en sélection nationale a été au cœur d'une vive polémique entre le Tout-Puissant Mazembe et la coordination de l'équipe nationale de football à la Fédération congolaise de football asso-

ciation (Fécofa). Trois joueurs du Tout-Puissant Mazembe ont été convoqués pour le stage des Léopards à Bahrein, dans le golfe persique. La direction du club de Lubumbashi

n'a cependant pas salué la manière dont les joueurs ont été convoqués. La Fécofa aurait directement informé les joueurs de ce stage, sans s'en référer aux clubs !

Page 4

JUSTICE

Recrutement en vue des magistrats et des conseillers référendaires

Un cadre de concertation sera très bientôt mis en place afin de définir les canaux susceptibles de rendre effectif le recrutement des magistrats civils et militaires ainsi que des conseillers référendaires à la Cour constitutionnelle.

La recommandation a été prise lors de la trente-septième réunion du Conseil des ministres du gouvernement de la République, présidée le 21 janvier par visioconférence, par le chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo. Revenu d'une longue itinérance dans l'espace Grand Kasai, le président de la République a pu se rendre compte d'énormes déficits qui empêchent une bonne distribution de la justice dans l'arrière-pays.

C'est ainsi que dans sa communication au Conseil, il est revenu sur le constat fait au cours de ses différentes visites d'itinérance, convaincu que la faible administration de la justice et de l'instauration de l'Etat de droit en République démocratique du Congo est due notamment à l'insuffisance des magistrats à couvrir les offices de parquet et juridictions à travers le pays et à résorber le besoin du peuple dans la quête de la justice. D'où, a-t-il expliqué, l'urgence de remédier à cette situation qui, vraisemblablement, « affecte

le fonctionnement de la Cour constitutionnelle au regard de l'accroissement exponentiel des demandes qui lui sont soumises particulièrement lors des contentieux électoraux ».

La nécessité du recrutement des magistrats civils et militaires et des conseillers référendaires est l'une des réponses apportées à la quête d'une bonne administration de la justice dans le pays. Ainsi, en sa qualité de garant du bon fonctionnement régulier des institutions, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, a chargé le président du Conseil supérieur de la magistrature de mettre en place urgemment, en collaboration avec le gouvernement, le cadre de concertation ci-haut évoqué.

Il y a lieu de rappeler que cette recommandation s'inscrit dans la suite de ce que le président de la République avait annoncé dans son dernier discours sur l'état de la nation, le 13 décembre 2021, devant les deux chambres du Parlement réunies en congrès.

Alain Diasso

SANTÉ

Les activités du CNLC démarrent bientôt

Le ministre de la Santé publique, Hygiène et Prévention, le Dr Jean-Jacques Mbugani Mbanda, a présidé, le samedi 22 janvier en son cabinet de travail, une réunion d'évaluation du processus du démarrage des activités du Centre national de lutte contre le cancer (CNLC).



La réunion du CNLC présidée par le ministre de la Santé, le Dr Mbugani

En présence de la vice-ministre de la Santé, Véronique Kilumba Nkulu, et du secrétaire général à la Santé, le ministre Jean-Jacques Mbugani a passé en revue avec la délégation du CNLC, conduite par son directeur, le Pr Bienvenu Lebwaze Massamba, les points relatifs à l'administration de ce centre, de ses finances et les aspects techniques. Des recommandations ont été ensuite formulées aux responsables dudit centre pour le démarrage rapide de ses activités.

Au sortir de la réunion, le Pr Bienvenu Lebwaze Massamba a indiqué que le CNLC est un bras technique du ministère de la Santé publique dans la lutte contre

le cancer. « Dans ce cadre, nous avons été invités par l'autorité pour évaluer les aspects liés à l'administration, aux finances et les aspects techniques. Nous avons reçu du ministre de la Santé les recommanda-

« Dans ce cadre, nous avons été invités par l'autorité pour évaluer les aspects liés à l'administration, aux finances et les aspects techniques. Nous avons reçu du ministre de la Santé les recommandations pour le démarrage rapide des activités »

tions pour le démarrage rapide des activités», a-t-il dit.

Le directeur du CNLC a ajouté: « C'est une occasion de dire merci, particulièrement au ministre et à la vice-ministre, qui sont très intéressés par la problématique de lutte contre le cancer, étant donné qu'il s'agit d'un problème majeur de santé publique, dont la létalité dépasse aujourd'hui celle du VIH, tuberculose et malaria réunis. De ce point de vue, nous tenons vraiment à dire merci à son excellence pour l'anticipation afin que l'implémentation du Centre national de lutte contre le cancer soit effective ».

Blandine Lusimana

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo

Secrétaire des rédactions :

Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Dorly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire :

Mélaïne Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,
Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé
Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba,
Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzoni B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél.: 06 700 09 00
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

LUTTE CONTRE LA MALADIE

Widal fondation dote le camp Lufungula des latrines rénovées

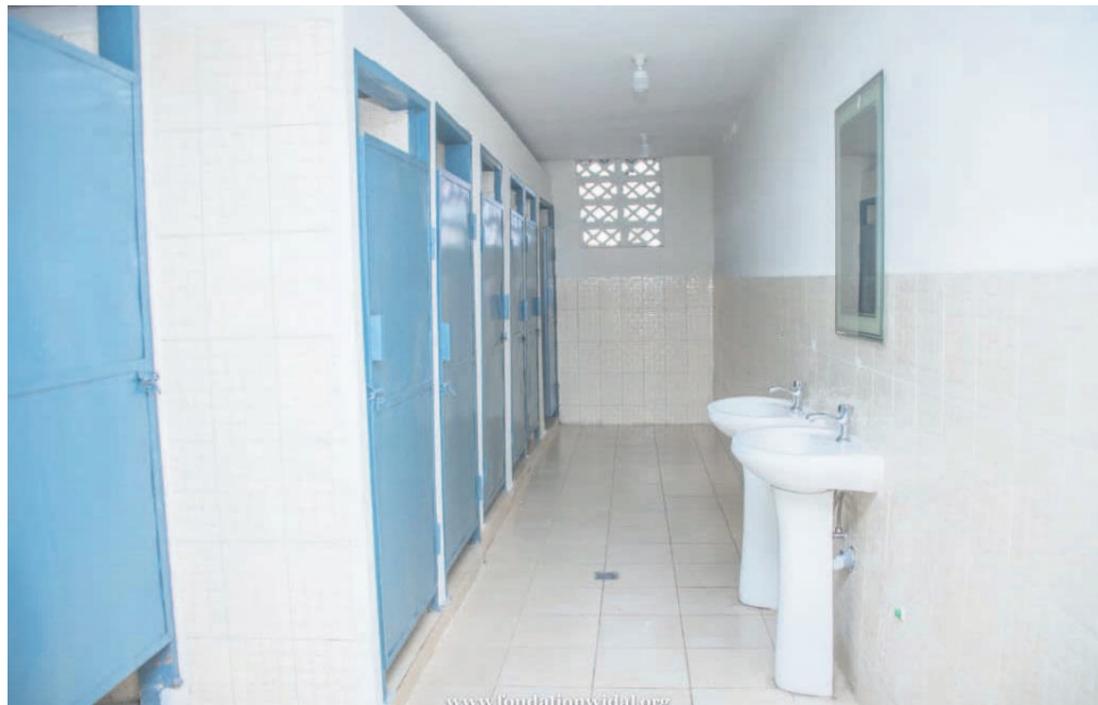
Les familles des policiers vivant au Camp Lufungula, dans la commune de Lingwala à Kinshasa, ont réceptionné le 22 janvier des toilettes et douches publiques rénovées, don de la Fondation Widal.

« La cérémonie de ce jour est le point de chute de la démarche entreprise par l'Association des femmes des policiers auprès de la Fondation Widal. Ceci symbolise la réponse à l'appel à la solidarité nationale, lancé par le chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi, depuis mars 2020 pour faire face à la covid-19 », a déclaré à la presse le coordonnateur

provincial de Widal Kinshasa, Albert Ekolomba. Il a demandé aux familles des policiers d'en faire bon usage. « J'exhorte les bénéficiaires de cet ouvrage à l'utiliser en responsables », a-t-il renchérit.

Pour les bénéficiaires, tous les mots du dictionnaire ne suffisent pas pour témoigner leur gratitude.

« Nous demandons au très haut de bénir le mi-



Des latrines publiques, don de la fondation Widal

« Nous demandons au très haut de bénir le ministre d'Etat, de l'Aménagement du territoire, Guy Loando, pour qu'il fasse encore plus, au profit de ceux qui sont dans le besoin. Cet ouvrage est une délivrance pour nous les femmes qui avions jadis des problèmes de santé. En gros, notre santé était en danger, mais grâce à Widal Fondation, nous voici protéger»

nistre d'Etat, de l'Aménagement du territoire, Guy Loando, pour qu'il fasse encore plus, au profit de ceux qui sont dans le besoin. Cet ouvrage est une délivrance pour nous les femmes qui avions jadis des problèmes de santé.

En gros, notre santé était en danger, mais grâce à Widal Fondation, nous voici protéger», a dit la représentante des femmes du camp Lufungula. Elle en a profité pour remercier le chef de l'Etat pour le choix porter sur le ministre

d'Etat, de l'Aménagement du territoire, comme membre du gouvernement. Ainsi promis, la Fondation widal passe à une autre étape, celle des actions au profit des vulnérables.

Blandine Lusimana

CULTURE ET ARTS

La RDC célèbre la Journée mondiale de la culture africaine et afro-descendante

La Journée mondiale de la culture africaine et afro-descendante, le 24 janvier, a célébré, comme à l'accoutumée, les nombreuses cultures vivantes du continent africain et de ses diasporas. En République démocratique du Congo (RDC), et ailleurs sur le continent, un hommage appuyé a été rendu à la Charte de la renaissance africaine, adoptée il y a seize ans, par l'Union africaine (UA) à Khartoum, au Soudan.

C'est au Musée national, à Kinshasa, que les Congolais ont célébré la journée d'exaltation de la culture africaine considérée, à juste titre, comme un levier efficace au service du développement durable, du dialogue et de la paix. La cérémonie a été marquée notamment par la proclamation des résultats du concours du Grand prix africain de littérature, une initiative originale de la présidence congolaise de l'UA. La présence du chef de l'Etat et président en exercice de l'UA, Félix-Antoine Tshisekedi, a conféré à la cérémonie une dimension événementielle. L'on a aussi noté la présence des membres du Panel chargé d'accompagner la mandature africaine du président de la République et d'autres invités venus des pays amis.

C'est avec emphase que Félix-Antoine Tshisekedi a évo-

qué, dans son discours de circonstance, le rôle des diasporas africaines aujourd'hui éparpillées aux quatre coins de l'univers, avant d'interpeller les consciences quant à leur immensité et leur poids démographique impressionnant. Relatant les origines de cette journée universelle, il a indiqué que c'est le fait des entrepreneurs culturels africains qui se sont convenus sur une date symbolique pour célébrer l'Afrique en tant que berceau de l'humanité. Le président de la République a néanmoins mis un point d'honneur sur la Charte de la renaissance culturelle africaine dont l'adoption, le 24 janvier 2006, a ouvert la voie au changement de paradigme, ou mieux, à la rupture quant à la manière de considérer l'Afrique.

« Nous devons mettre un point d'honneur en recensant les éléments consti-



Le Président Félix Tshisekedi admirant une oeuvre d'art exposée au Musée national.

tutifs de notre africanité pour en disposer comme un outil de l'unité et de cohésion sociale », a-t-il martelé, avant de s'engager à inscrire cette commémoration dans l'agenda annuel de l'organisation panafricaine. Le chef de l'Etat a, par ailleurs, mis en exergue les vertus du dialogue auxquelles renvoie cette célébration qui est aussi un moment d'acceptation de la richesse de la culture congolaise dans sa

diversité. Il a salué l'aboutissement heureux du plaidoyer mené en faveur de l'inscription de la rumba au patrimoine culturel immatériel de l'humanité de l'Unesco. Enfin, le dynamisme culturel du continent sera bientôt reflété par la création, au cœur de Kinshasa, d'une Maison de la culture africaine et afro-descendant censée jeter les bases de la réappropriation et de la re-

constitution du patrimoine culturel national, a indiqué Félix-Antoine Tshisekedi. Peu avant son discours, le président de la République a été sollicité, par la voix de John Ayité Dossavi, initiateur de la journée et le Réseau africain des promoteurs et entrepreneurs culturels, aux fins de s'investir au niveau de l'UA pour consacrer la décennie de la valorisation de la culture africaine.

Alain Diasso

TRIBUNE LIBRE

Tony Bolamba fustige les comportements antirépublicains d'un cartel formé autour du chef de l'Etat

Consultant international et ancien gouverneur de la province de l'Equateur, Tony Bolamba vient à nouveau de se hisser au-devant de l'actualité à travers une tribune intitulée « Ce que je pense, j'assume », dans laquelle il s'en prend à l'entourage immédiat du chef de l'Etat constitué, selon lui, d'une kyrielle de quelques conseillers qui, en plus de l'avoir pris en otage, s'attellent à détruire sa vision pour la République.

« A deux ans des élections générales, si les populations électorales porteront peut-être leur choix sur le président Félix-Antoine Tshisekedi, c'est suite aux deux projets qu'il a mis en exergue dans sa gouvernance : la lutte contre la corruption et l'effectivité de la gratuité scolaire ». C'est en ces termes que s'exprime, en liminaire, Tony Cassius Bolamba, dans une tribune publiée, depuis Paris, le 22 janvier 2022. Vite, il nuance ses propos au regard de certaines déviations attribuées aux proches collaborateurs du chef de l'Etat, lesquelles ont viscéralement écorné sa mandature.

« Les hésitations viendront peut-être sur la gestion confiée au caissier de la République, le ministère des Finances dirigé par M. Nicolas Kazadi plus connu dans la Cité par le nom « On m'a dit », et des comportements non citoyens et anti

républicains de certains de ses conseillers ! ». Le feuilleton Jean-Marc Kabund, à en croire ce consultant international, « n'est qu'une continuité logique d'une forme de laxisme décriée par la majorité de nos compatriotes ». Il s'en explique : « Dans la gestion des provinces, le pays s'est enfermé dans une forme de récit stérile opposant les populations des provinces au ministère de l'Intérieur laxiste ». En politique, dit-il, rien n'arrive par hasard. « Chaque fois qu'un événement survient, on peut être certain qu'il avait été prévu pour se dérouler ainsi », explique l'ancien gouverneur de l'Equateur, citant Franklin Delano Roosevelt. L'auto victimisation de Kabund ! Et de dérouler sa réflexion comme suit : « Depuis un temps, après analyse et observation, je conclus qu'il existe un cartel formé autour du chef de l'Etat, à son insu évidemment, afin de saboter ses

projets en faveur de nos compatriotes. Je ne pense pas que Jean Marc Kabund voulait nous montrer comment sa maison fut peut-être attaquée par la Garde républicaine, il a certainement voulu nous narguer en nous montrant sa villa luxueuse construite en moins de trois ans après avoir gagné au PMU ou à certains Paris foot. Peut-être! A première vue, en observant la façon dont les meubles étaient renversés et les propos que tiennent ses gens, je ne pense pas que ce sont des militaires qui l'ont fait. Ce n'est pas le modus operandi des militaires congolais, des militaires en général. Peut-être pour attirer l'attention et se faire passer pour une victime. Dommage que la République tombe si bas ! Ce plan d'auto victimisation n'ayant pas marché comme prévu, Jean Marc Kabund s'est fait harakiri ! Mais il y aura une suite, même si le ciel ne tombera pas, un chemin complexe s'ouvrira devant nous dans les alliances et les désunions futures ».

Un Cartel juste pour nuire

Tony Bolamba reste convaincu qu'autour du président de la République, un cartel s'est formé, avec objectif se faire de l'argent, se

mettre pleines les poches en toute illégalité, et au moment opportun, lui tourner le dos pour combattre sa vision. « On n'aime point à voir ceux à qui l'on doit tout », fait-il observer en empruntant une citation de Pierre Corneille. « Je pense qu'en démissionnant, on peut déduire que Jean Marc Kabund fait effectivement partie de ce cartel », écrit-il.

Plus loin dans sa réflexion, Tony Bolamba est un peu plus critique envers les collaborateurs du chef de l'Etat. « J'imagine le désarroi des populations en apprenant par différentes sources que le ministre des Finances, Nicolas Kazadi, a payé à deux entreprises appartenant à une seule personne la somme de plus de soixante millions de dollars, ou en apprenant également que le même ministère paye quarante millions de dollars pour les achats de vivres lors des fêtes de fin d'année mais que, paradoxalement, des pères et mères de famille se partageaient un poulet à deux ou à quatre personnes », écrit le petit-fils d'Antoine Roger Bolamba, un des pères de l'indépendance nationale. Et de poursuivre : « Aujourd'hui, le chef de l'Etat est comme son pré-

décesseur Joseph Kabila, il est l'otage d'un cartel à qui il fait confiance mais qui détruit sa vision à son insu. Pour en sortir, il appartient à tout citoyen républicain de tirer la sonnette d'alarme... Il faut revenir aux valeurs du projet de la vision du chef de l'Etat, mettre notre peuple au centre de nos débats politiques... La violence de la crise sociale actuelle nous impose une vision renouvelée qui, paradoxalement, ouvrira la voie à un nouveau consensus politique, si non, nous irons droit au mur ! ».

Tony Cassius Bolamba pointe un doigt accusateur sur les collaborateurs du président Félix Tshisekedi qui, estime-t-il, ne lui rendent pas la tâche facile.

« La situation sociale catastrophique dans laquelle vivent nos populations n'est pas l'œuvre du chef de l'Etat, nonobstant qu'il soit la tête. C'est l'œuvre d'un groupe de mafieux autour de lui et qui sabotent ses actions sociales, notamment son projet-phare sur l'éducation », allègue-t-il en guise de conclusion.

Alain Diasso

STAGE DES LÉOPARDS

Mazembe et la Fécofa polémiquent sur la convocation des joueurs

La convocation des joueurs en sélection nationale a été au coeur d'une polémique entre le Tout-Puissant Mazembe et la coordination de l'équipe nationale de football à la Fédération congolaise de football association (Fécofa).

Trois joueurs du Tout-Puissant Mazembe ont été convoqués pour le stage des Léopards à Bahreïn, dans le golfe persique. Il s'agit de : gardien de but Siadi Ngusia Baggio, du défenseur central, Kevin Mondeko et du latéral Ernest Luzolo. L'entraîneur des gardiens de but, Robert Kidia, fait également partie de la délégation de Mazembe au sein des Léopards pour ce stage.

La direction du club de Lubumbashi n'a, cependant, pas salué la manière dont les joueurs ont été convoqués. Dans un communiqué publié sur le site web officiel du club signé par son directeur de communication, Héritier Yindula, Mazembe a accablé la coordination de l'équipe nationale à la Fécofa qui aurait directement informé les joueurs de ce stage, sans s'en référer aux clubs.

« Le Tout-Puissant Mazembe (TPM) s'insurge contre le mode opératoire adopté dans la gestion de l'équipe nationale de la RDC. Des convocations directement transmises aux joueurs sans en informer le club! Drôle de méthode qu'on ne connaissait pas jusqu'ici... Comment peut-on expliquer que les col-

laborateurs de la Fécofa en charge des convocations ne s'adressent qu'aux joueurs sans passer par leur club ? Vilaine méthode. On ne sait si c'est contre les espèces sonantes et trébuchantes avec autre promesse : agir demain comme agent joueur, parce qu'ayant qualifié la RDC à la Coupe du monde. Pour le fameux stage au Bahreïn, seuls les sélectionnés savaient qu'ils y prendraient part, alors que le club ignorait un quelconque voyage de ses joueurs ! Quelle manière de faire chez la coordination de l'équipe nationale ! Le TPM est en droit de s'y opposer. Et demain, on criera et on attaquera la position logique du club », a réagi le TPM.

Le club de Lubumbashi ajoute : « Des convocations et titres de voyage directement transmis aux joueurs, ces méthodes cavalières n'existent que chez nous au Congo démocratique ! Comment admettre que les personnes chargées de cette tâche à la Fécofa sont, par ailleurs, celles qui ont planifié, aidé en logistique et mis en place la fuite de certains de nos joueurs vers d'autres



horizons ? Un comportement d'agent de joueur totalement incompatible avec une responsabilité fédérale. Et donc inacceptable ».

La Fécofa réplique

Le secrétaire général de la Fécofa, Belge Situatata, a vivement contredit la direction du club de Lubumbashi par rapport à cette accusation. « Ce communiqué n'engage que son auteur. La Fécofa administrativement est assez organisée.

Les joueurs du Tout-Puissant Mazembe qui sont convoqués sont au nombre de trois, et une convocation collective a été adressée au club. Nous avons la preuve d'envoi. Nous n'avons jamais convoqué les joueurs directement », a-t-il répondu.

« La Fécofa ne lance les pré-conventions et convocations que quand elle a la liste du sélectionneur. Nous ne pouvons pas le faire dès lors que le sélectionneur n'a

Le staff dirigeant de Mazembe pas encore envoyé sa liste. Le secrétariat de Mazembe est outillé. Dès lors qu'il est convaincu d'une situation qui porte préjudice à leur intérêt, ils savent comment ils agissent. Ils n'agissent pas dans les réseaux sociaux », a expliqué le patron de l'administration de la fédération. Au finish, le TP Mazembe a finalement libéré ses joueurs pour rejoindre le groupe à Bahreïn.

Martin Engimo

CDM 2022

Les Léopards en stage à Bahreïn

Vingt-quatre joueurs ont été convoqués en équipe nationale pour le deuxième stage de préparation des barrages de la Coupe du monde (CDM) Qatar 2022. La République démocratique du Congo (RDC) s'opposera, en aller à Kinshasa et au retour à Rabat, au Maroc en mars prochain.

Les Léopards débutent un deuxième stage de dix jours, dans le cadre de la préparation des barrages de la CDM Qatar 2022. Ce rassemblement a lieu à Bahreïn, dans le golfe persique, depuis le 23 janvier. Pour ce faire, le sélectionneur argentin des Léopards, Hector Cuper, a publié une liste de vingt-quatre joueurs, parmi lesquels un nouveau venu, l'attaquant Théo Bongonda de Genk en Belgique.

La liste se compose des éléments évoluant au pays, communément appelés les « locaux », et ceux évoluant en Afrique, en Asie et en Europe. Plusieurs joueurs ne prennent pas part à ce stage pour diverses raisons allant des restrictions sanitaires dues à la pandémie de covid-19 au refus de certains clubs de les libérer. Ce fut le cas lors du premier stage de fin décembre

et début janvier en Egypte, avec une grande majorité des joueurs évoluant au pays et certains au Maghreb et en Tanzanie.

L'opinion se demande la pertinence de ce stage avec des joueurs qui ne pourraient pas jouer les deux matches de barrages de la CDM contre le Maroc. Qu'à cela ne tienne, la liste se compose donc des gardiens de but Joël Kiasumbua (Suisse sans club), Hervé Lomboto (Daring club Motema Pembe), Lionel Mpassi Nzau (Rodez/L2 France), Siadi Ngusia Baggio (Mazembe). Les défenseurs sont Marcel Tisserand (Fenebarhçe/Turquie), Nathan Idumba Fasika (Cape Town/Afrique du Sud), Arsène Zola Kiaku (RS Berkane/Maroc), Djuma Shabani (Young Africans/Tanzanie), Kevin Mondeko (Mazembe), Ernest Luzolo Sita



Les Léopards de la RDC

(Mazembe), Mukoko Amale (Difaa el Jadida/Maroc) et Fabrice Nsakala (Besiktas/Turquie).

Les milieux de terrain convoqués sont Michée Mika (Saint Eloi Lupopo), Edo Kayembe (Watford/Angleterre), Fabrice Ngoma (Raja Casablanca/Ma-

roc), Serge Mukoko Tonombe (Young Africans/Tanzanie), Yannick Bangala (Young Africans/Tanzanie), et Karim Kimvuidi Kiekie (Daring Club Motema Pembe). Enfin, les attaquants appelés par Hector Cuper sont Joël Ngandu Kayamba (Viktoria Plzen/

République Tchèque), Chadrac Muzung Lokombe (RS Berkane/Maroc), Dieumerici Mbokani (Kuwait SC/Koweït), Glody Lilepo Makabi (V.Club), Yannick Bolasie (Rizespor/Turquie) et Théo Bongonda (Genk/Belgique).

Martin Engimo

La RDC et le Maroc à chances égales

Le tirage au sort pour les barrages de la Coupe du monde (CDM) de football, Qatar 2022, zone Afrique a rendu son verdict le 22 janvier à Douala, au Cameroun, où se déroule la phase finale de la 33e édition de la Coupe d'Afrique des nations (CAN).



Les Léopards de la RDC

Les Léopards de la République démocratique du Congo, qualifiés pour les barrages, affronteront les Lions d'Atlas du Maroc en mars prochain. Le match aller aura lieu à Kinshasa et le retour quelques jours à Rabat. Sélectionneur du Maroc et actuellement en phase finale de la CAN au Cameroun, le technicien franco-bosniaque, Vahid Halilhodzic, a déclaré : « On vient de connaître notre adversaire pour les barrages (du Mondial). Je peux dire que ce match, c'est du 50-50. Le tirage aurait pu être pire, car il y a d'autres équipes très fortes. On a le temps pour bien le préparer ».

Le ministre congolais des

Sports et Loisirs, Serge Chembo Nkonde, a pour sa part confié : « Nous avons battu le Maroc ici à Kinshasa en 1973 (3-0), avant d'aller à la Coupe du monde 1974. Je pense que l'histoire va se répéter. Notre objectif, c'est de jouer la Coupe du monde ».

Les quatre autres explications opposeront respectivement l'Egypte au Sénégal, le Maroc à l'Algérie, le Nigeria au Ghana et le Mali à la Tunisie. Les cinq vainqueurs des barrages représenteront l'Afrique, du 21 novembre au 18 décembre 2022, à la 22e édition de la Coupe du monde de football au Qatar.

M.E.

VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES PEINTURES

CERAMIQUES MUSIQUE

Loi dans sa Généralité, de la Tradition à la Modernité

Musée du Bassin du Congo

galerie CONGO

Situé sur 84 Boulevard Denis Sostou Nguesso Immeuble Les marquis (Mila) dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville

PÉNURIE DE CIMENT

La Sonocc annonce la reprise de sa production dès le 31 janvier

Le directeur général de la Société nouvelle des ciments du Congo (Sonocc), II Xingtao, a annoncé le 24 janvier à Brazzaville, à l'issue d'une séance de travail avec le ministre du Développement industriel et de la Promotion du secteur privé, Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint Eudes, la reprise de la production dès le lundi 31 janvier prochain, après plusieurs semaines d'arrêt de travail.

Les Congolais observent depuis un certain moment l'augmentation vertigineuse du prix du sac de ciment qui est passé du simple au double voire au triple. Une situation qui préoccupe également le gouvernement qui a rencontré ce lundi les responsables des sociétés de production de ciment, notamment Dangoté, Forspak et Sonocc. En effet, de ces trois cimenteries, seule Forspak fonctionne actuellement mais ne pouvant pas couvrir toute la demande nationale.

« Du côté de la Sonocc, le téléphérique est en panne, à cause de la crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19, la commande que nous avons passée en France tarde à arriver. Mais, nous cherchons des véhicules pour assurer le transport du calcaire de la carrière à l'usine », a expliqué II Xingtao à la presse.

Selon lui, un accord est envisagé avec le directeur général de Dangoté pour que la Sonocc puisse s'approvisionner en calcaire à partir de l'usine de Dangoté. « C'est le moyen pour résoudre le problème actuellement. Pour la Sonocc, nous allons reprendre la production dès le lundi prochain afin de baisser les prix », a-t-il annoncé.

En effet, le ministre a convoqué cette réunion pour savoir pourquoi la Sonocc et Dangoté ont arrêté la production. A l'issue de la rencontre, le ministre du Développement industriel et de la Promotion du secteur privé, Antoine Thomas Nicéphore Fylla Saint Eudes, a pris l'engagement de résoudre le problème de ces deux sociétés afin de faire baisser le prix de ciment tout en gardant à l'esprit l'aspect bénéfique du côté des cimenteries.

Notons que la question de la



Les deux parties pendant la séance de travail/Adiac

spéculation du prix du ciment a interpellé les députés le 21 janvier dernier. Le député Venance Mania qui a donné l'information à la plénière a souhaité que le gouvernement puisse s'en expliquer devant la représentation nationale.

« Au mois de novembre

2021, la tonne de ciment coûtait 70 mille FCFA, ce matin si nous vérifions chez les marchands, d'abord le ciment est devenu rare, le prix à ce jour est à 120 mille FCFA. C'est un problème sur lequel le gouvernement devrait nous éclairer parce

qu'il est bien évident que nous ne pouvons pas gérer cette situation comme au début des années 2000. On ne peut pas passer de 70 à 120 mille FCFA la tonne en deux mois », s'indignait-il.

Parfait Wilfried Douniama

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés

SOCIÉTÉ
ECONOMIE
POLITIQUE
REFLEXIONS
SPORT
ART, CULTURE, MEDIA
INTERNATIONAL

*CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
logis@lesdepechesdebrazzaville.fr



SECTEUR PRIVÉ

Le Figa va accompagner 1200 entreprises en 2022

Le Fonds d'impulsion, de garantie et d'accompagnement des petites et moyennes entreprises (Figa) est entré dans sa phase opérationnelle par le soutien à l'entrepreneuriat. Au cours d'un échange avec les opérateurs économiques, le 24 janvier à Brazzaville, le fonds a annoncé son engagement pour appuyer cent chefs d'entreprise et promoteurs de projets par mois, à travers tout le pays.

Depuis son lancement en janvier 2021, de nombreux porteurs de projets et jeunes entrepreneurs viennent solliciter du Figa l'accompagnement et le financement. En tant qu'établissement public administratif avec la personnalité morale et l'autonomie financière, le nouveau fonds est doté d'un capital initial de quinze milliards FCFA destiné principalement à assurer l'activité de garantie des prêts auprès des banques et établissements de microfinance. Le Figa dispose, selon Sylvain Ndembi Mbouiti, le directeur de l'Impulsion et de l'accompagnement, d'un pipeline important des projets et promoteurs de projets qui veulent être accompagnés. « *L'engouement des entrepreneurs devant nos guichets est extraordinaire, cela est constaté dans tout le pays* », a-t-il déclaré. Les équipes du fonds ont mené des campagnes de sensibilisation auprès des entrepreneurs à Brazzaville, à Pointe-Noire, à Dolisie, à Nkayi, à Owando, à Oyo et à Ouesso.

L'échange avec les principaux acteurs économiques de la capitale visait à les sensibiliser aux moyens mis en place par le Figa et les modalités d'accès au financement. Ce fonds



a été créé pour accompagner l'écosystème entrepreneurial de la République du Congo, a ajouté cet intervenant, pour répondre aux problèmes liés à l'accès au service financier et au service non-financier.

« *Le Figa a une centaine de dossiers sur la table, que lui ont transmis les structures d'appui partenaires comme la Chambre de commerce, de même que les directions départementales*

Les participants à l'échange Adiac de Dolisie, Pointe-Noire, Oyo, Owando, Ouesso. Nous sommes fixés pour cette année 2022 d'accompagner 1200 jeunes entrepreneurs, en raison d'une centaine par mois », a précisé Sylvain

Ndembi Mbouiti.

À cela il faut ajouter que le fonds a signé, en juin 2021, des conventions d'octroi de garantie pour le financement des Petites et moyennes entreprises (PME) et Très petites entreprises avec les neuf banques de la place et d'autres conventions de partenariat pour la garantie des financements avec les établissements de microfinance. Mais les promoteurs de projets et chefs d'entreprise, à l'instar de Rodolphe Debangouet, responsable à la Société Alutongo Bernabé Brazzaville, réclament davantage de transparence et de flexibilité du Figa dans la sélection des dossiers.

Avec ses ressources disponibles, le fonds est en mesure de soutenir les projets de création d'entreprise et de l'artisanat dans le montage de dossiers financiers ; de garantir les crédits d'investissement consentis par les banques au profit des entreprises ; de négocier des partenariats avec tout organisme intervenant dans l'appui à la création et au développement des PME ; et de financier les programmes de renforcement des capacités des porteurs de projets et jeunes start-up.

Fiacre Kombo

« L'engouement des entrepreneurs devant nos guichets est extraordinaire, cela est constaté dans tout le pays »

VIE DES PARTIS

La Commission nationale d'investiture de l'UDH-Yuki annule l'acte n° 32 du premier vice-président

Dans une déclaration rendue publique le 24 janvier à Brazzaville, la Commission nationale d'investiture (CNI) de l'Union des démocrates humanistes (UDH-Yuki) a annulé l'acte n° 32, relatif au chronogramme de validation des candidatures aux élections couplées aux locales de 2022 pris le 14 décembre 2021 par le premier vice-président, Pascal Ngouanou.

La Commission a dénoncé la forfaiture commise par le premier vice-président, Pascal Ngouanou, tout en relevant son incompétence en matière d'ouverture de dépôt et de validation des candidatures au sein du parti. Elle a, en même temps, décrié l'abus de pouvoir en général et la violation en particulier de l'article 64 des statuts. Cet acte, en effet, stipule : « *La Commission nationale d'investiture a pour attributions de définir et proposer au bureau exécutif national, en temps opportun pour chaque cas, des modalités de désignation des candi-*

dats de l'UDH-Yuki aux élections locales, sénatoriales, législatives et présidentielle.

L'acte poursuit : « *Centraliser, exploiter et traiter des déclarations des candidatures des membres à ces élections et en dresser un rapport devant être transmis au président du parti dans les délais impartis pour publication de la liste des candidats retenus aux différentes élections par acte pris en réunion du bureau exécutif national.*

Cette procédure, selon le président de la Commission, Réhodule Batina, n'a pas été suivie. Au



Réhodule Batina lisant la déclaration

regard des dispositions de l'article 64 des statuts du parti, la compétence en matière d'ouverture, de dépôt, de traitement et de validation en matière d'élection est exclusivement dévolue à la CNI.

Ainsi, à compter du 24 janvier, toutes les dispositions relatives au dépôt et à la validation des candidatures aux élections de cette année seront soumises, dans les meilleurs délais, par la CNI, conformément aux textes réglementaires du parti et au calendrier électoral qui sera publié par le gouvernement, a conclu Réhodule Batina.

Jean Jacques Koubemba

EGLISE CATHOLIQUE

L'ordination de Mgr Gélase Armel Kena mobilise les ressortissants de la Sangha

La diaspora de la Sangha à Brazzaville, réunie le 23 janvier autour du ministre de l'Enseignement technique et professionnel, de la Formation qualifiante et de l'Emploi, Ghislain Thierry Manguessa Ebomé, a organisé une collecte de fonds pour la réussite de l'ordination de Mgr Gélase Armel Kena, évêque de Ouesso.

L'évêque du diocèse de Ouesso, Mgr Gélase Armel Kena, remplace à ce poste l'évêque catholique émérite au Congo-Brazzaville depuis 2021, Yves Monot, un religieux français, membre de la congrégation du Saint-Esprit (père spiritain).

L'ordination de ce prélat catholique, le 13 février prochain, prévoit l'installation d'un podium officiel de la cérémonie dont le montant serait de 1 400 000 F CFA, la sonorisation quant à elle est estimée à 1 500 000 F CFA. A cela, il faudrait ajouter la restauration des invités de marque, l'hébergement, les imprévus et les autres dépenses inhérentes.

Les ressortissants du département de la Sangha ont amorcé la collecte de fonds et ouvert un compte whatsapp pour faire des men-



Le ministre Ghislain Thierry Manguessa Ebomé présidant la réunion du comité d'organisation des ressortissants du département de la Sangha à Brazzaville/Adiac

tions. Très motivé pour la réussite de cette cérémonie, le ministre Ghislain Thierry Manguessa Ebomé a échangé avec plusieurs sociétés de transport terrestre interdépartemental et les compagnies d'aviation pour plani-

fier les voyages groupés des ressortissants du département de la Sangha.

En sa qualité de président du comité d'organisation des ressortissants du département de la Sangha à Brazzaville, il s'est adressé à

eux en ces termes : « *Bannissons nos considérations inutiles. Pour cette cérémonie, nous voulons de la réussite, rien que de la réussite. Chacun doit donner par rapport à ses moyens, cotisons tous*

au plus tard le 2 février 2022. Il est bien de soutenir ceux parmi nous qui ont choisi servir Dieu à travers l'Eglise catholique ou l'Eglise évangélique du Congo car ils ont réussi dans certains domaines qui n'attisent pas souvent nos rivalités ».

Outre l'organisation générale, le ministre Ghislain Thierry Manguessa Ebomé a encouragé les anciens enfants de cœur à se mobiliser pour le rayonnement de cette intronisation.

Signalons que nommé le 8 décembre 2021, l'évêque du diocèse de Ouesso, Mgr Gélase Armel Kena, est le premier abbé de ce diocèse. Le département de la Sangha est le deuxième du pays à avoir le plus grand nombre d'évêques catholiques en fonction.

Fortuné Ibara



ABONNEZ VOUS GRATUITEMENT

www.adiac-congo.com/content/newsletter



SAISISSEZ LE LIEN
OU



SCANNEZ
LE QR CODE

AGENCE D'INFORMATION
D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

LES DÉPÊCHES
DU BASSIN DU CONGO

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

**ADIAC
NEWSLETTER**

L'information du congo
et de sa région en un clic !

Identifiez-vous gratuitement pour recevoir
la newsletter et restez informé des
principaux faits marquants de l'actualité

Brazzaville 84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
(+ 242) 05 532 01 09
info@lesdepechesdebrazzaville.fr

FONDATION JED

Les meilleurs élèves de l'année 2021 seront primés le 28 janvier

Vingt-neuf meilleurs élèves du Congo, ayant battu le record des moyennes au titre de l'année scolaire 2020-2021, ont été présentés à la presse le 22 janvier, par la présidente de la fondation Jeunesse et développement (JED), Ester Ahissou Gayama.

Pour la 15e édition de JED comptant pour l'année scolaire 2020-2021, dédiée au président de la République, quinze élèves, au parcours scolaire exceptionnel, ont été sélectionnés à travers la République. Ces récipiendaires sont, entre autres, des élèves ayant battu le record de moyennes aux examens d'Etat, dans leurs départements d'origine, dans leurs établissements ou dans leur niveau d'études.

Ces élèves viennent des écoles publiques, des écoles conventionnées, notamment l'Ecole militaire préparatoire général Leclerc ; l'Institut des jeunes sourds de Brazzaville ; l'Ecole nationale des aveugles du Congo ainsi que les écoles conventionnées catholiques. Les niveaux d'études pris en compte vont du primaire en terminale, incluant les séries technique et générale.

Dans l'ensemble, les moyennes obtenues par ces élèves varient de 14 à 18. Deux élèves venus des écoles d'excellence ont obtenu les plus fortes



Les meilleurs élèves de l'année scolaire 2020-2021

moyennes, soit 18,35 pour l'élève de Mbounda et 18,30 pour celui d'Oyo. Deux autres élèves du ly-

cée Savorgnan-de-Brazza, Talangai, ont aussi obtenu chacun 17 de moyenne. Présentant les lauréats, Ester Ahissou Gayama a

« Nous présentons à la nation et au monde ces enfants qui font la fierté de l'école congolaise. Ces enfants exceptionnels ont besoin d'un encadrement spécial et accompagnement pour qu'ils développent leur génie comme les précédentes promotions, au profit de la nation. Ils vont recevoir leurs récompenses le 28 janvier. Le 30, ils seront reçus au Mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza par le président de la République, Denis Sassou N'Guesso »

fait savoir qu'en créant cette initiative, l'ambition de la Fondation JED est de déceler les talents, afin de les orienter pour qu'ils développent leur génie et compétence sur la voie de l'excellence.

« Nous présentons à la nation et au monde ces enfants qui font la fierté de l'école congolaise. Ces enfants exceptionnels ont besoin d'un encadrement spécial et accompagnement pour qu'ils développent leur génie comme les précédentes promotions, au profit de la nation. Ils vont recevoir leurs récompenses le 28 janvier. Le 30, ils seront reçus au Mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza par le président de la République, Denis Sassou N'Guesso », a souligné Ester Ahissou Gayama.

La Fondation JED existe depuis 2007. Elle a déjà soutenu de nombreux élèves méritants, dont certains occupent aujourd'hui des postes importants au sein de l'administration publique et privée.

Firmin Oyé

INFRASTRUCTURES SCOLAIRES

L'école primaire de Loandjili Faubourg fait peau neuve

Située dans le quatrième arrondissement de Pointe-Noire, l'école primaire de Loandjili Faubourg a été rénovée. Le ministre en charge de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, Jean Luc Mouthou a inauguré, il y a quelques jours, cette école primaire qui désormais donne plus envie aux élèves d'apprendre.

Jusqu'à hier, l'école primaire Loandjili Faubourg était dans un état piteux et peu adaptée aux activités scolaires. Celle-ci a été réhabilitée pour améliorer non seulement son confort mais également sa durabilité. En procédant à son inauguration, le ministre Jean Luc Mouthou a indiqué que le gouvernement est à la manœuvre, pour permettre aux enfants de pouvoir bénéficier, à quelques mètres de chez eux, des conditions d'apprentissage idoines pour le développement de véritables dividendes démographiques dans le pays.

Construite par la société Clo-services selon des savoir-faire modernes, avec un



Le nouveau bâtiment de l'école primaire/DR

matériau simple et durable, cette école offre aujourd'hui aux apprenants des conditions d'études appropriées. Sa rénovation a été accompagnée par la construction d'un nouveau bâtiment. L'objectif principal étant de répondre aux problèmes structurels des bâtiments et surtout de bâtir un endroit propice à l'épanouissement de l'élève.

Notons que cette école était devenue vétuste et il devenait donc urgent pour le ministère de tutelle d'intervenir radicalement sur ces enjeux. Ce qui explique la volonté d'entreprendre une opération de restructuration complète de l'école primaire de Loandjili Faubourg.

Hugues Prosper Mabonzo

COVID-19

Des mesures prises contre la pandémie pourraient être davantage allégées

Un rapport de la Task force est attendu, dans les trente prochains jours, afin d'ajuster les mesures et alléger certaines contraintes sociales qui avaient été prises pour contrer la propagation de la covid-19.

« La Coordination nationale a, en outre, demandé à la Task force de lui soumettre, dans un délai de trente jours, un rapport exhaustif sur l'impact social et économique des mesures prises pour lutter contre la pandémie depuis son apparition, avec pour objectif attendu d'ajuster les mesures tendant à favoriser le relèvement des entreprises et à alléger certaines contraintes sociales auxquelles est soumise la population depuis près de deux ans », souligne le communiqué final de la 33e réunion de la Coordination nationale de gestion de la pandémie de covid-19 tenue le 20 janvier à Brazzaville.

En attendant le rapport définitif de la Task force, la Coordination a appelé au renforcement de la sensibilisation de la population à l'acceptation de la vaccination contre la covid-19. La campagne de vaccination, lancée le 24 mars



Brazzaville, une des deux villes concernées par certaines mesures encore en vigueur /DR

2021, avec pour objectif de vacciner 30% de la population, soit 1721 621 personnes à fin décembre 2021, a permis de vacciner complètement 591 537 d'entre elles, pour une couverture vaccinale de 10,23% au 31 décembre 2021.

Il faut rappeler que quelques allègements des mesures contre la covid-19 sont entrés en vigueur lors des fêtes de fin d'année

2021. Le couvre-feu notamment est fixé de 23 h à 5h du matin à Brazzaville et à Pointe-Noire tous les jours de la semaine, alors que bien avant les jours de samedi et dimanche faisaient exception. Aussi, pour la première fois, l'état d'urgence sanitaire est prorogé de quatre-vingt-dix jours à compter du 23 janvier courant.

Rominique Makaya

MALI

Les autorités de transition vont porter plainte contre la Cédéao

Le Premier ministre malien, Choguel Kokalla Maïga, a déclaré, dans la soirée du 22 janvier, que le gouvernement portera plainte contre les sanctions économiques imposées par la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'ouest (Cédéao) et l'Union économique et monétaire ouest-africaine auprès des juridictions compétentes.

Dans une longue interview, diffusée sur la télévision d'Etat ORTM, Choguel Maïga a expliqué porter plainte devant les institutions sous-régionales, africaines et internationales, au sujet des mesures prises à l'encontre de son pays.

À propos de la Cédéao, il a déclaré que l'erreur du groupe « est de tout ramener aux élections », qui ne sont « pas une fin en soi ».

L'ensemble de ces mesures seraient prises pour «déstabiliser le Mali», et «achever» «un peuple déjà à terre». Selon lui, la France serait derrière tout cela, œuvrant à «la désintégration» du pays.

Concernant les échéances électorales, il soutient la volonté d'établir des réformes avant de procéder au vote, pour endiguer la corruption, l'impunité et l'insécurité du pays. Le Premier ministre de transition n'a pas évoqué une nouvelle proposition de calendrier électoral. Mais il se dit ouvert aux négociations avec la communauté économique des Etats d'Afrique de l'ouest.

Yvette Reine Nzaba



LIBRAIRIE
LES MANGUIERS

Un Espace de Vente: Une sélection unique de la LITTÉRATURE CLASSIQUE (africaine, française et italienne)

Des : Essais, Bandes dessinées, Philosophie, etc.



Un Espace culturel Pour vos Manifestations :
Présentation d'ouvrages, Conférence-débat, Dédicace
Emission Télévisée, Ateliers de lecture et d'écriture.

Les Dépêches de Brazzaville 84 Boulevard Denis Sassous N'Gusso
immeuble les manguiers (Mpila) Brazzaville République du Congo

Ouvert

DU LUNDI AU VENDREDI 9 h - 17 h
SAMEDI 9 h - 13 h

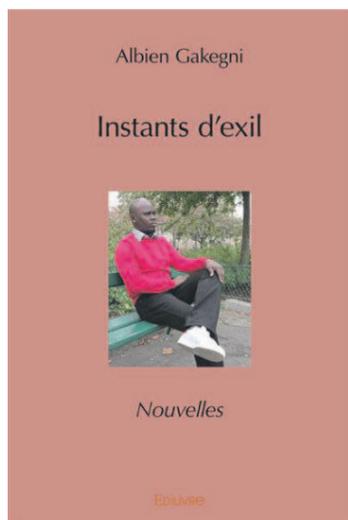


LIVRES

« Compromis » et « Instants d'exil » d'Albien Gakegni

Publié aux éditions Edilivre-Aparis, « Compromis » est un roman de 174 pages qui relate l'histoire de deux amoureux dont l'union est rendue difficile. Par contre dans le recueil des nouvelles « Instants d'exil » de 146 pages paru à la même édition, il s'agit de montrer qu'on devrait parler des littératures d'exil et non d'une littérature d'exil.

Le livre «Compromis» est constitué de dix-sept textes, que sont Dans la cour ; Restaurant l'orientalisme ; Place de la République ; Institut du monde anglophone ; Le bureau des élus ; Au Crous; Café censier ; Censier ; Le bureau des élus ; Chez Farrah ; Le bureau national ; Métro censier ; A la maison ; Tata Samira ; Le père d'Adrien ; Une journée particulière ; et La décision. Sara est surprise d'apprendre que son ami, Adrien, est amoureux d'elle. Lorsque le sentiment devient réciproque, les différences culturelles s'imposent brusquement en véritable obstacle à cette relation. Mais convaincue d'être celle qui mérite le cœur de ce jeune homme attentionné, elle décide de braver la figure autoritaire de sa mère, ainsi que le précepte qui interdit l'union avec un homme d'une autre religion. En effet, le compromis entre les deux amoureux est dû à l'impossibilité de s'unir



naturellement puisque la fille, musulmane, ne saurait se marier avec un homme d'une autre religion (catholique dans le cas échéant). Mais l'amour étant plus fort que toutes les restrictions, accepter l'autre tel qu'il est (avec sa religion et tout ce qui le concerne) devient l'ultime chose à faire. Selon l'auteur, le titre «Compromis» a été un choix pour à la fois résumer l'histoire racontée et donner une orientation à toutes réflexions sur l'ouvrage.

« Instants d'exil », un



recueil de nouvelles

« Le titre Instants d'exil illustre bien qu'il y a dans ce livre plusieurs réflexions qui ont été menées sur la notion d'exil. Chaque instant se rapportant à une nouvelle. Dans chaque nouvelle, je montre une manière différente de s'exiler de la réalité pour penser le monde autrement », explique Albien Gakegni.

L'auteur ouvre son recueil de nouvelles avec la présentation de ce qu'est l'exil. Ce fantasme que l'individu assimile à l'existence réelle alors qu'il ne s'agit que

d'une transposition de ses désirs. Un vrai travail d'écriture autour des notions d'errance, de déportation, de voyage au bout de ce qu'est la notion de l'humanité aujourd'hui, de philosophie et d'histoire, de l'être, du néant, du temps et de la connaissance. L'ensemble de ce livre présente les différents moments pendant lesquels l'être humain se détache de son environnement et de ce qu'il fait, pour errer hors de lui, en dehors de la réalité. « Si le domaine littéraire s'identifie à la vie réelle, il est à croire qu'ici le rêve du promeneur solitaire est peut-être au centre de la création », écrit l'auteur.

Les thèmes qui figurent dans ce livre, notamment Instants d'exil ; Le vœu d'Esther ; Un amour impossible ; Le père Bonvoulon ; L'étrange vie de Camélia ; Runof et les âtres de lumière sont évoqués dans une dimension qui dépasse tout humanisme. Car même si l'amour pour son jeune

prince est la raison de la joie, venger la mort de son unique frère devrait être un désir qui s'accomplirait avec hardiesse et empressement. Mais Inna choisira la fuite plutôt que de faire punir Jule qu'elle défendra encore, en prétextant son ignorance. Aussi, croire aux rêves d'un enfant qui s'identifierait aux faits réels n'est pas toujours une préoccupation parentale. Enfin, aucune moralité religieuse ne se permettrait un mariage entre deux jeunes de même sexe dans l'unique intention de pousser les deux familles à se réconcilier.

Né le 8 juin 1986 au Congo-Brazzaville, Albien Gakegni est étudiant en master études de genres et littératures francophones. Il est membre du Conseil d'administration de l'Université Sorbonne Nouvelle Paris 3, et aussi membre du Conseil académique de l'Université Sorbonne Paris cité qui est une communauté d'universités et d'établissements.

Bruno Okokana

ESPACE CULTUREL

Le Centre Jean-Baptiste-Tati-Loutard se meurt

Depuis 2017, le Centre culturel Jean-Baptiste-Tati-Loutard de Mpita traverse des moments difficiles qui affectent considérablement son fonctionnement. Face à cette situation préoccupante, le collectif des animateurs dudit centre a initié des démarches visant à sensibiliser les autorités pour le sauver car il ne remplit plus les objectifs assignés à sa création.

Inauguré en 2012, le Centre Jean-Baptiste-Tati-Loutard a été longtemps le fleuron de la culture et de l'art à Pointe-Noire en offrant, par le biais de ses installations, toutes les commodités nécessaires pour la pratique de l'art dans cette ville. Ses salles polyvalentes, sa bibliothèque, son cybercafé et ses installations sportives ont fait de cet espace un lieu privilégié des rencontres et d'échanges culturels mais aussi un espace dédié aux concerts, aires de jeu et d'exposition de toutes natures.

En effet, plusieurs grands événements culturels ont été organisés sur ce site, fruit du partenariat entre la société Total E & P Congo et la mairie de Pointe-Noire. L'association Pointe-Noire dynamique culturelle étant la gestionnaire. Créée en 2013, cette structure a pour objet d'assurer l'autonomie financière des centres culturels basés à Pointe-Noire sous la tutelle de la mairie de la ville.

Ainsi, en application de la délibération votée par le Conseil départemental et municipal demandant à la mairie de Pointe-Noire de prendre en charge à 100% ce centre, la société Total E & P Congo se retire de la ges-

tion après la signature de l'attestation de transfert de gestion du centre en 2016. Un an après, les problèmes commencent: les budgets votés par le Conseil municipal n'arrivent pas en totalité à la structure. Cela affecte ostensi-

blement son fonctionnement. Les impayés à la Caisse nationale de sécurité sociale et les taxes sociales du personnel depuis 2017 s'accumulent tout comme les salaires des animateurs culturels qui aujourd'hui accusent un

passif de onze mois d'impayés. Les termes du contrat des animateurs du centre ne sont pas respectés bien qu'étant assimilés aux agents municipaux, les prestataires également ne sont guère lotis, les factures des fournisseurs tardent à être soldées... « Il est indéniable que cette situation nous cause un lourd préjudice au centre, c'est pourquoi nous demandons aux autorités compétentes de prendre à bras-le-corps ce problème pour sauver le centre. Ainsi, nous sollicitons qu'une commission tripartite (animateurs, Association Pointe-Noire dynamique culturelle et cabinet du maire) soit mise en place pour examiner minutieusement la situation et envisager le cas échéant les solutions salvatrices qui vont sauver le centre» ont dit les membres du collectif des animateurs du Centre culturel Jean-Baptiste-Tati-Loutard. Signalons que ce centre a été inauguré en mai 2012.



Une vue du Centre culturel Jean-Baptiste-Tati-Loutard/DR

Hervé Brice Mampouya



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La croissance mondiale ralentira jusqu'en 2023, amplifiant le risque d'un « atterrissage brutal » dans les économies en développement. La propagation de variants de la COVID-19 contribue, avec l'inflation, la dette et les inégalités, à une montée des incertitudes.

WASHINGTON, 11 janvier 2022 – Après un fort rebond en 2021, l'économie mondiale entre dans une phase de ralentissement prononcé dans un contexte marqué par la menace de nouveaux variants de la COVID-19 et une montée de l'inflation, de la dette et des inégalités de revenus qui pourraient mettre en péril la reprise dans les économies émergentes et en développement, selon les dernières Perspectives économiques mondiales publiées par la Banque mondiale. La croissance mondiale devrait ralentir sensiblement, pour s'établir à 4,1 % en 2022 et 3,2 % en 2023, contre 5,5 % en 2021, sous l'effet de l'essoufflement du rattrapage de la demande et du retrait des mesures de soutien budgétaire et monétaire à travers le monde.

La propagation rapide du variant Omicron laisse présager que la pandémie continuera probablement de perturber l'activité économique à court terme. En outre, la décélération notable enregistrée dans les grandes économies (dont les États-Unis et la Chine) pèsera sur la demande extérieure dans les économies émergentes et en développement. Alors que les gouvernements de nombreux pays en développement ne disposent pas d'une marge de manœuvre suffisante pour soutenir l'activité si nécessaire, la menace posée par de nouvelles flambées de COVID-19, des goulets d'étranglement persistants dans les chaînes d'approvisionnement et les pressions inflationnistes, ainsi que les fortes vulnérabilités financières dans une grande partie du monde sont autant de facteurs qui pourraient accroître le risque d'un atterrissage brutal pour ces économies.

« L'économie mondiale est confrontée aux effets conjugués de la COVID-19, de l'inflation et d'un environnement incertain, dans un contexte où les dépenses publiques et les politiques monétaires entrent en territoire inconnu. La hausse des inégalités et les problèmes de sécurité sont particulièrement préjudiciables aux pays en développement, souligne le président du Groupe de la Banque mondiale David Malpass. Pour permettre à un plus grand nombre de pays de se placer sur une trajectoire de croissance favorable, il est indispensable de mener une action concertée au niveau international et de se doter d'un arsenal complet de mesures au niveau national. »

Le ralentissement de l'économie mondiale s'accompagnera d'une divergence progressive des taux de croissance entre économies avancées et économies émergentes et en développement. Les économies avancées devraient voir leur taux de croissance fléchir de 5 % en 2021 à 3,8 % en 2022 et 2,3 % en 2023. Bien que leur progression marque le pas, elle sera suffisante pour rétablir les niveaux de production et d'investissement aux tendances observées avant la pandémie. Dans les économies émergentes et en développement, en revanche, la croissance devrait reculer de 6,3 % en 2021 à 4,6 % en 2022 et 4,4 % en 2023. D'ici à 2023, les économies avancées auront totalement retrouvé leur niveau de production pré-COVID, tandis que la performance des économies émergentes et en développement restera inférieure de 4 % à leur tendance pré-COVID. Pour de nombreuses économies vulnérables, le recul est encore plus important : la production des économies fragiles et touchées par un conflit et celle des petits États insulaires seront inférieures de respectivement 7,5 % et 8,5 % à leur tendance pré-COVID.

En même temps, la montée de l'inflation, qui frappe particulièrement durement les travailleurs à faible revenu, entrave les mesures de politique monétaire. À l'échelle mondiale et dans les économies avancées, l'inflation est à son plus haut niveau depuis 2008. Dans les économies émergentes et en développement, elle a atteint un niveau record depuis 2011. Afin de contenir les pressions inflationnistes, de nombreuses économies émergentes et en développement procèdent au retrait de leurs mesures de soutien à la relance alors même que la reprise est encore loin d'être acquise.

Les dernières Perspectives économiques mondiales consacrent des analyses détaillées à trois obstacles qui risquent de compromettre l'avènement d'une reprise durable dans les économies en développement. Le premier de ces trois chapitres, dédié à la dette, propose une comparaison entre les efforts internationaux en cours pour remédier aux situations d'endettement non soutenable dans les économies en développement – à savoir le cadre commun du G20 – et les initiatives coordonnées menées par le passé en vue de faciliter l'allègement des dettes souveraines. Soulignant que la COVID-19 a fait monter la dette mondiale totale à son niveau record en 50 ans, sur fond de complexité croissante de la composition des créanciers, le rapport alerte sur les difficultés accrues auxquelles se heurteront les futurs efforts d'allègement de la dette. En appliquant au cadre commun du G20 les enseignements tirés des processus de restructuration précédents, on pourra accroître son efficacité et éviter les failles dont ont pâti les initiatives antérieures.

« Les choix que feront les décideurs politiques dans les quelques années seront déterminants pour la prochaine décennie, assure Mari Pangestu, directrice générale de la Banque mondiale pour les politiques de développement et les partenariats. La priorité immédiate est de garantir un déploiement plus large et équitable des vaccins afin de parvenir à juguler la pandémie. Mais il faudra aussi un appui soutenu pour réparer les

reculs essuyés sur le front du développement, dont notamment la montée des inégalités. Dans un contexte de dette élevée, la coopération mondiale sera essentielle pour aider à accroître les ressources financières des économies en développement afin qu'elles puissent parvenir à un développement vert, résilient et inclusif. »

Le deuxième dossier spécial se penche sur les répercussions des fortes fluctuations des prix des produits de base pour les économies émergentes et en développement, dont la plupart dépendent fortement des exportations de matières premières. Ces fluctuations cycliques ont été particulièrement intenses au cours des deux dernières années, lorsque les prix des produits de base se sont effondrés avec l'arrivée de la COVID-19, avant de remonter en flèche en 2021 et d'atteindre dans certains cas des niveaux historiques. Les mouvements de balancier sur les marchés des matières premières sont probablement appelés à se poursuivre étant donné l'évolution de la situation macroéconomique mondiale et des facteurs liés à l'offre. Pour de nombreux produits de base, ils risquent en outre de s'accroître sous l'effet du changement climatique et de la transition énergétique vers un abandon des combustibles fossiles. L'analyse montre également que l'ampleur des phases de boom depuis les années 70 a en général été plus importante que celle des phases de chute des cours. Ce qui ouvre des perspectives considérables de croissance plus soutenue et durable dans les pays exportateurs de matières premières, à condition d'adopter des politiques rigoureuses en période de hausse des prix pour tirer parti de cette manne.

Enfin, le troisième chapitre analytique examine l'impact de la COVID-19 sur les inégalités dans le monde. Il montre comment la pandémie a creusé les inégalités de revenus, inversant en partie les progrès obtenus depuis deux décennies. Elle a également exacerbé les inégalités dans de nombreux autres domaines touchant au développement humain, et notamment en matière de disponibilité des vaccins, de croissance économique, d'accès à l'éducation et aux soins de santé, et de pertes d'emplois et de revenus, les femmes et les travailleurs peu qualifiés et informels ayant été plus durement touchés. Cette montée des inégalités pourrait laisser des séquelles durables : les pertes de capital humain causées par les perturbations dans l'éducation, notamment, peuvent se répercuter sur plusieurs générations.

« Compte tenu des prévisions de ralentissement de la croissance de la production et de l'investissement, des marges de manœuvre restreintes et des risques baissiers considérables, les économies émergentes et en développement devront soigneusement ajuster leurs politiques budgétaires et monétaires, affirme Ayhan Kose, directeur du département Perspectives de la Banque mondiale. Ils doivent également entreprendre des réformes pour effacer les séquelles de la pandémie. Ces réformes devront s'attacher à améliorer l'investissement et le capital humain, remédier aux inégalités de revenus et de genre, et faire face aux défis du changement climatique. »

Perspectives régionales

• **Asie de l'Est et Pacifique** : La croissance devrait ralentir à 5,1 % en 2022 avant de remonter faiblement à 5,2 % en 2023. Pour en savoir plus, consulter la synthèse régionale (a) en écrivant à : jrebello@worldbankgroup.org

• **Europe et Asie centrale** : La croissance devrait ralentir à 3 % en 2022 et 2,9 % en 2023. Pour en savoir plus, consulter la synthèse régionale (a) en écrivant à : jrebello@worldbankgroup.org

• **Amérique latine et Caraïbes** : La croissance devrait marquer le pas à 2,6 % en 2022 avant de remonter légèrement à 2,7 % en 2023. Pour en savoir plus, consulter la synthèse régionale. en écrivant à : jrebello@worldbankgroup.org

• **Moyen-Orient et Afrique du Nord** : La croissance devrait s'accroître à 4,4 % en 2022 avant de ralentir à 3,4 % en 2023. Pour en savoir plus, consulter la synthèse régionale en écrivant à : jrebello@worldbankgroup.org

• **Asie du Sud** : La croissance devrait s'accroître à 7,6 % en 2022, puis retomber à 6 % en 2023. Pour en savoir plus, consulter la synthèse régionale (a). en écrivant à : jrebello@worldbankgroup.org

• **Afrique subsaharienne** : La croissance devrait s'accroître légèrement pour ressortir à 3,6 % en 2022 et 3,8 % en 2023. Pour en savoir plus, consulter la synthèse régionale. en écrivant à : jrebello@worldbankgroup.org

À Washington : Joe Rebello, (202) 458-8051, jrebello@worldbankgroup.org

Service audiovisuel : David Young, (202) 250-0395, dyoung7@worldbankgroup.org

À Brazzaville,

Armel SAMOUE : 06 809 08 80 / 05 310 12 60 /

email : asamoue@worldbank.org

FOOTBALL

Le week-end des Diabes rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

Albanie, 17^e journée, 1^{re} journée

Kévin Koubemba n'était pas dans le groupe du Teuta Durres, battu à domicile par Laçi (2-4). L'ancien Lillois n'a plus joué depuis le 23 décembre.

Allemagne, 20^e journée, 2^e division

Sylver Ganvoula n'était pas dans le groupe de Bochum, tenu en échec par Cologne (2-2). L'international congolais, poussé vers la sortie, n'a pas encore disputé la moindre minute en 2022.

Angleterre, 28^e journée, 2^e division

Nottingham Forest bat Derby County (2-1). Brice Samba, titulaire, a encaissé un penalty en fin de match sur penalty (89^e). Averti pour une échauffourée avec l'attaquant de County au moment de récupérer le cuir dans les filets.

Bristol bat Cardiff 3-2 avec Han-Noah Massengo titulaire dans l'entre-jeu.

Nottingham est 8^e avec 40 points, tandis que Bristol, 33 points, est 16^e.

Angleterre, 28^e journée, 4^e division

Exeter l'emporte à Walsall (2-0). Offrande Zanzala est sorti sur blessure dès la 17^e minute.

Oldham coule à Harrogate Town (0-3). Et s'enfoncé au classement (24^e avec 7 longueurs de retard sur le premier non relégable). Dylan Bahamboula était titulaire, tandis que Christopher Missilou est entré à la 81^e. Le milieu défensif n'avait plus foulé les terrains depuis le 18 septembre.

Belgique, 23^e journée, 1^{re} division

Battu à Saint-Trond (1-3), Seraing enchaîne un septième revers de rang. Titulaire, Morgan Poaty a été remplacé à la 72, à 1-1.

Espagne, 22^e journée, 1^{re} division

Lourde défaite de Majorque à Villarreal (0-3). Jordi Mboula n'est pas entré en jeu.

Italie, 20^e journée, 2^e division

Sans Gabriel Charpentier, blessé, Frosinone l'emporte à Parme (0-1). Frosinone est 7^e avec 34 points.

Malte, 15^e journée, 1^{re} division

Christoffer Mafoumbi était sur le banc lors du match nul de Mosta face aux Hibernians Paola (1-1). C'est le portier nigérian Ini Etim Akpan qui était titulaire.

Portugal, 19^e journée, 1^{re} division

Boavista prend un point à Paços de Ferreira (1-1). Titulaire, Gaius Makouta a joué toute la rencontre. Boavista est 11^e avec 19 points.

Ligue 2, 22^e journée

Le Havre est tenu en échec par Rodez au stade Océane (0-0). Fernand Mayembo était titulaire en défense pour la première fois depuis le 3 décembre. L'ancien Niortais était positionné sur la droite de la défense à trois du HAC. Solide et averti à la 75^e pour une faute sur Bonnet.

Dans le camp ruthénois, Adilson Malanda était également titulaire, mais à la gauche de la défense à trois. Habituellement, l'ancien Nîmois évolue sur le côté droit.

Lundi soir, Caen (Oniangué et Ngouabi) reçoit Ajaccio (Mousiti Oko, convalescent).

Le match de Nancy (Bondo) est reporté au 1^{er} février, celui de Niort (Passi) se jouera le 15 février.

Camille Delourme

BARRAGES DE LA CDM 2022

La RDC et le Maroc à chances égales

Le tirage au sort pour les barrages de la Coupe du monde (CDM) de football, Qatar 2022, zone Afrique a rendu son verdict le 22 janvier à Douala, au Cameroun, où se déroule la phase finale de la 33^e édition de la Coupe d'Afrique des nations (CAN).



Échange de fanion entre les deux capitaines DR

Les Léopards de la République démocratique du Congo, qualifiés pour les barrages, affronteront les Lions d'Atlas du Maroc en mars prochain. Le match aller aura lieu à Kinshasa et le retour quelques jours à Rabat.

Sélectionneur du Maroc et actuellement en phase finale de la CAN au Cameroun, le technicien franco-bosniaque, Vahid Halilhodzic, a déclaré : « On vient de connaître notre adversaire pour les barrages (du Mondial). Je peux dire que ce match, c'est du 50-50. Le tirage aurait pu être pire, car il y a d'autres équipes très fortes. On a le temps pour bien le préparer ».

Le ministre congolais des Sports et Loisirs, Serge Chembo Nkonde, a pour sa part confié : « Nous avons battu le Maroc ici à Kinshasa en 1973 (3-0), avant d'aller à la Coupe du monde 1974. Je pense que l'histoire va se répéter. Notre objectif, c'est de jouer la Coupe du monde ».

Les quatre autres explications opposeront respectivement l'Egypte au Sénégal, le Maroc à l'Algérie, le Nigeria au Ghana et le Mali à la Tunisie. Les cinq vainqueurs des barrages représenteront l'Afrique, du 21 novembre au 18 décembre 2022, à la 22^e édition de la Coupe du monde de football au Qatar.

Martin Enjimo

AVIS RELATIF À LA PROPRIÉTÉ DE L'IMMEUBLE «LE BATACLAN»

Mme Ebianeboum Tatiana Estelle porte à la connaissance de tous que l'immeuble «Le Bataclan» sis n°64 et 66, rue Mbokos, à Mougali-Brazzaville, dont elle est propriétaire pour l'avoir acquis suivant acte notarié dressé le 2 juillet 2015, n'est pas à vendre et que toute tentative de vente et d'achat de l'immeuble donnera lieu à des poursuites pénales.

Pour servir ce que de droit./-

Ebianeboum Tatiana Estelle



ABONNEZ VOUS GRATUITEMENT

www.adiac-congo.com/content/newsletter



SAISISSEZ LE LIEN

OU



CAN 2022

Les Etalons sortent les Panthères, l'arbitre au centre des débats

Il a fallu une interminable série de tirs au but au Burkina Faso pour venir à bout du Gabon (1-1, 7 t. a. b. à 6), dimanche à Libmé. Un match marqué par les décisions arbitrales nombreuses et parfois discutables.

Ismahila Ouedraogo n'a pas tremblé sur la deuxième balle de match des «Etalons». Les Gabonais, épatants pour égaliser à dix contre onze dans le temps additionnel, ont manqué leurs deux derniers tirs au but, Yannis Ngakoutou envoyant le sien dans les nuages et Lloyd Palun sur l'équerre.

C'est cruel pour l'excellent gardien gabonais Jean-Noël Amonome, remplaçant en première division sud-africaine, qui a commis une erreur mais a ensuite presque tout arrêté, et bloqué le tir au but de Fessal

Tapsoba, sur la première balle de match.

L'histoire du football semblait pourtant pencher dans le sens des Gabonais, revenus de loin dans ce match, et dans ce tournoi, très perturbé par le Covid-19 et le forfait de sa star, Pierre-Emerick Aubameyang.

Faisant preuve d'une grande force mentale sur toute la compétition, les Gabonais ont égalisé par leur capitaine Bruno Ecuele-Manga. Son coup de tête rageur dans le temps additionnel a rebondi sur l'épaule d'Adama Guira (90e+1).



Les Etalons célèbrent leur qualification pour les quarts de finale avec leurs supporters (Issouf Sanogo/AFP)

Les «Etalons» pouvaient s'en vouloir d'avoir galvaudé quatre ou cinq balles de 2-0 sur des contres, en supériorité numérique, après l'exclusion de Sidney Obissa (63e).

Déjà fautif sur le penalty, le défenseur central a été exclu pour un second carton jaune (63e) quand il a retenu par le bras Dango Ouattara.

Omonome, coupable sur le but de Bertrand Traoré (28e), où il sort trop lentement, s'est largement rattrapé en sortant tout, en effectuant une belle claquette sur un tir d'Adama Guira (84e) et un arrêt autoritaire sur Fessal Tapsoba (105e).

Mais le capitaine burkinabè a lui-même gâché des balles de match, frappant mollement face à Omonome (75e) ou multipliant les dribbles jusqu'à

perdre le ballon (80e).

La nonchalance de Traoré, qui a aussi tiré un penalty sur la transversale (18e), a contrasté avec l'énergie encore mise par Aaron Boupendza dans son match, comme depuis le début de la compétition.

L'ailier a réveillé les «Panthères» en provoquant balle au pied tout le match, a réussi son tir au but, mais a fini effondré. Dommage que ce spectacle plein de suspense ait été haché par un arbitre peu inspiré. Le Marocain Redouane Jiyed a distribué 17 cartons jaunes, dont les deux à Obissa, dans un match très correct, refusé un but à Boupendza pour un hors-jeu vraiment limite (41e) et surtout sifflé un hors-jeu inexistant à la dernière seconde puisque Boupendza, en-

core lui, partait de son propre camp (90e+3).

En revanche l'avertissement donné à Faissal Tapsoba est conforme au règlement, mais il s'agit du carton jaune le plus ballot de la CAN, reçu pour avoir enlevé son maillot au moment de fêter un but... refusé pour hors-jeu (100e). Il pourra se racheter en quarts de finale. Les Etalons accèdent pour la quatrième fois à ce stade de la compétition. Mieux encore, à chaque fois que le Burkina s'est qualifié pour le second tour, à trois reprises, il a figuré dans le dernier carré avec une quatrième place en 1998, une troisième place en 2017 et une seconde place en 2013. Il ne manque donc plus que l'or à son palmarès.

Camille Delourme avec AFP



Dix-sept cartons, dont un rouge, et des décisions douteuses : l'arbitre marocain a pesé sur le cours du match (Charly Triballeau/AFP)



Pour vos cadeaux de fin d'année et de Nouvel An, le Musée Galerie Bassin du Congo vous présente, du 3 décembre 2021 au 31 janvier 2022, une exposition vente de peinture et de sculpture des anciens et jeunes plasticiens du Bassin du Congo. Lundi à vendredi de 9h à 17h et le samedi de 9h à 13h.

EXPOSITION VENTE





CAN 2022

Les Super Eagles surpris par les Aigles de Carthage

Auteurs d'un sans faute en phase de groupe, les Super Eagles du Nigeria, réduits à dix, ont été éliminés par la Tunisie (0-1). L'adage s'est encore confirmé, dimanche soir, sur la pelouse de Garoua : au second tour, c'est toujours une autre compétition qui démarre.

En pleine confiance après ses trois succès en phases de poules, le Nigeria était favori face à une Tunisie marquée par le psychodrame du match arrêté avant le terme puis par les nombreux cas de Covid-19.

Ce sont pourtant les Aigles de Carthage qui s'offraient la première action chaude de la rencontre avec une reprise de Talbi stoppée devant sa ligne par Ndidi (10e). La réponse du berger à la bergère intervenait dès la 12e avec une frappe d'Ayodele-Aribo déviée dans le petit filet de Ben Saïd.

A la 16e, un centre extérieur du gauche de Chukwueze semait la panique dans la surface tu-

nisienne. Et puis, c'est tout pour cette première période en deçà des attentes.

La seconde démarrait en revanche sur les chapeaux de roues, puisque Msakni ouvrait le score à la 47e : à près de 20 mètres, le vainqueur du Chan 2011 trompait, à l'aide d'un rebond vicieux, un Okoye peu inspiré.

Un coup de massue pour des Nigériens décevants qui voyaient ensuite le sort s'acharner avec l'expulsion sévère d'Iwobi : entré en jeu à la 59e, l'attaquant d'Everton infligeait, involontairement, une semelle à Msakni et était renvoyé au vestiaire par l'arbitre sénégalais (66e). Notons que monsieur Ndiaye a consulté la

VAR pour transformer le carton jaune, initialement té qu'une seule fois la



Le Nigeria est éliminé par la Tunisie après un match marqué par l'expulsion sévère d'Iwobi et le but de Msakni (Daniel Beloumou/AFP)



Célébration du but de Msakni (Daniel Beloumou/AFP)

sorti, en rouge.

A dix, les Super Eagles vont pousser, sans parvenir à faire sauter le verrou tunisien, à l'image de la double occasion de Simon et Sanusi, qui butaient sur Ben Saïd puis Ifa (67e).

De l'autre côté du terrain, Okoye avait cette fois la main ferme sur une frappe puissante et cadrée de Sli-ti (76e).

Entré à la 74e, Sadiq était trop court (74e) puis trop imprécis (90e+1) pour envoyer le Nigeria en prolongations. Le triple champion d'Afrique rentre donc à la maison. Prématurément et avec beaucoup de regrets, assurément.

S'ils n'ont rempor-

CAN, en 2004, les Aigles de Carthage sont, eux, d'une incroyable régularité puisqu'il s'agit de leur cinquième qualification en quart de finale lors des six dernières éditions de la CAN. Ils s'étaient d'ailleurs inclinés face à ses mêmes Nigériens lors de la petite finale de l'édition 2019.

Ils affronteront le Burkina Faso, en quart de finale, samedi 22 janvier à Garoua. Avec une équipe au complet. Car rappelons-le, la Tunisie avait débuté la rencontre sans Abdi, Bronn et Khazri. Rétabli du Covid-19, ce dernier était toutefois rentré en cours de match.

Camille Delourme

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés

RENCONTRE CITOYENNE

Ce que Pointe-Noire, le Kouilou et le président se sont dits

En marge de sa visite de travail dans la capitale économique, le président Denis Sassou N'Guesso, les autorités publiques et les notabilités locales ont eu un entretien motivé par une volonté partagée de regarder l'avenir ensemble.

Pointe-Noire, vendredi 21 janvier, palais du gouverneur sur le boulevard de Loango, à un jet de pierre des berges de l'Océan atlantique. Il est 17h 33 min. Les autorités préfectorales, les cadres, les sages et notabilités locales de la capitale économique et du département du Kouilou, protocole officiel allégé, reçoivent le président de la République et son épouse pour ce qui est considéré comme une opportunité offerte aux deux parties d'échanger librement sur leurs préoccupations de l'heure : la rencontre citoyenne.

On retient, globalement, que les interlocuteurs du chef de l'Etat, à l'initiative de cette entrevue, tenaient à lui dire, de vive voix, qu'ils lui apporteront tout l'appui qu'il attend d'eux dans le cadre de l'exécution du programme sur la base duquel il a été élu. Et aussi, comment la nomination par le président de la République de leur fils, Anatole Collinet Makosso, à la fonction de Premier ministre, et la présence de bien d'autres à différents postes de responsabilités récompensent le choix qu'ils avaient fait de voter massivement pour le candidat Denis Sassou N'Guesso lors de la présidentielle de mars 2021.

Tour à tour, le préfet de Pointe-Noire, Alexandre Honoré Paka, qui s'exprimait au nom des autorités des deux départements, puis deux délégués des sages pour le compte de leur représentation ont répété le message d'unité des habitants de Pointe-Noire et du Kouilou et appelé le président de la République à poursuivre la dotation de leurs départements en infrastructures de base. «*Nous sommes heureux d'accueillir le président de la République mais aussi notre propre fils, étant donné les liens de famille qui*



Le président de la République et les autorités de Pointe-Noire et du Kouilou

nous unissent », ont-ils déclaré faisant allusion à l'épouse du chef de l'Etat dont le Kouilou et Pointe-Noire sont la terre de naissance. Plus d'infrastructures, évidemment que la demande avait auparavant été portée par le député-maire de Pointe-Noire dans sa prise de parole à l'occasion de l'inauguration de l'hôpital général de Ngoyo.

Réciprocité

Répondant à ses hôtes, le président de la République les a remerciés pour l'accueil qui lui a été réservé avec son épouse à leur arrivée vendredi dans la capitale économique. Ensuite, le chef de l'Etat a exposé sur les projets en cours de réalisation dans les deux départements et d'autres qui le seront dans un proche avenir. En préliminaire, il a tenu à assurer que Pointe-Noire, qui s'apprête à célébrer son centenaire cette année, bénéficiera de l'appui du gouvernement et, dans le cadre d'un plan pluriannuel à définir,

d'un programme additionnel de municipalisation accélérée. Denis Sassou N'Guesso avait, en effet, quelques heures auparavant, à l'occasion de l'inauguration de l'hôpital général de Ngoyo, entendu le député-maire de Pointe-Noire, Jean-François Kando, émettre dans son discours de circonstance une demande en ce sens. Ceci expliquant cela.

Au sujet des projets en cours, le président de la République a évoqué, entre autres, l'électrification de Loango, chef-lieu du département du Kouilou, et demandé qu'elle se poursuive dans d'autres localités ; ainsi que la mise en service des infrastructures socioéconomiques, parmi lesquelles le nouvel hôpital de Ngoyo (cité plus haut) et le nouveau siège administratif du Port autonome de Pointe-Noire, inauguré le 22 janvier. L'université catholique en construction dans la deuxième ville du Congo fait partie de ce challenge pour lequel le chef de l'Etat veut une mobilisation des

filles et fils des deux départements dans une dynamique de consolidation de la paix.

Pour ce qui est des projets futurs à mener dans cette partie du Congo «*porteuse d'espoir pour tout le pays* », le président de la République a indiqué qu'ils porteront sur la transformation du gaz produit sur place pour fournir l'électricité, d'où le partenariat conclu, le 20 décembre 2021, avec la République démocratique du Congo. Il a aussi évoqué la construction d'une seconde université à Pointe-Noire et parlé du développement agricole. Concernant ce dernier volet, le chef de l'Etat a annoncé l'expérimentation prochaine de la production d'huile de ricin à base des cultures qui seront développées à Pointe-Noire, dans le Kouilou et dans le reste du pays.

Pour Denis Sassou N'Guesso qui dit percevoir des signes de reprise économique cette année, Pointe-Noire doit être le pôle à partir duquel cette espérance

prendra le départ. A cet effet, a insisté le président de la République, les deux départements sont appelés à maintenir le climat de paix qui en fait depuis longtemps des havres de quiétude collective et un exemple de la cohésion nationale. Dans cette même dynamique, rappelant quelques chiffres liés à la crise sanitaire actuelle, le chef de l'Etat a invité ses interlocuteurs à inciter Ponténégrins et Kouilois à se faire vacciner contre la covid-19, «*seul moyen de sauver des vies*» car contrairement à ce que certains croient, a-t-il développé, la pandémie de coronavirus existe bel et bien.

Et pour terminer cette rencontre citoyenne en beauté, après plus d'une heure d'échanges, le couple présidentiel a été gratifié de présents constitués essentiellement de produits vivriers tirés des champs agricoles et des pâturages de Pointe-Noire et du Kouilou.

Gankama N'Siah

LIGUE DE TAEKWONDO DE BRAZZAVILLE

Lancement d'une plateforme de formation des cadres techniques

La ligue de taekwondo de Brazzaville, en partenariat avec le Centre excellence Sports Congo que préside Me Alec Bokas M'boutou, a organisé le 23 janvier un séminaire sur les performances sportives au profit des pratiquants des différents arts martiaux. Ce moment d'échange se tiendra désormais de façon régulière.

Organisé sur le thème «*Théorie de l'entraînement et les facteurs-clés de performance sportive* », le séminaire marque la reprise des activités au niveau départemental. La ligue a également profité de ce moment de partage pour inviter les pratiquants des arts martiaux à s'habituer à ce nouveau cadre qui servira à renforcer les capacités des uns et des autres (instructeurs de club, coach et préparateurs physiques).

D'après le président de la ligue, Robinson Loussakou, le partenariat avec le Centre excellence sports Congo est mis en place afin d'offrir au sport national, en général, et au taekwondo, en particulier, une occasion de promouvoir leur discipline respective. «*Notre vision est de créer une*



Les participants au séminaire DR

synergie entre les sports pratiqués dans le pays et plus précisément dans le département de Brazzaville afin de contribuer à relever le sport congolais en l'équipant et en renforçant les capacités des cadres techniques. Ces derniers doivent être capables de produire des athlètes qui vont occuper des podiums au niveau international. De nos jours, il n'est pas possible de faire des podiums si nous ignorons les sciences appliquées au sport », a-t-il indiqué.

Notons que cette première édition a connu la participation de quarante-et-une personnes qui ont vivement salué cette initiative. Elle s'est déroulée après le conseil départemental extraordinaire qui a eu lieu le 15 janvier dernier.

Rude Ngoma